

Titre

Mercredi 17 mars 2021

[ATELIER] L'accès au logement dans le parc social : quelles modalités de travail entre le 115/SIAO et les bailleurs sociaux ? Quelle capacité du 115/SIAO à positionner les publics sur tous les contingents existants ?

Animateur

- **Raymond KOHLER**, Directeur Pôle accueils insertions, L'association chrétienne de coordination, d'entraide et de solidarité (ACCES 68)

Intervenant.es

- **MATTEONI Virginie**, Chargée de mission Hébergement Logement et Participation Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie
- **VANDESTIENNE Jean-Luc**, Responsable du Pôle Politiques Sociales, Union Sociale pour l'Habitat (USH)
- **PHILIPPOT Mathilde**, Coordinatrice Logement CMAO
- **Martin CHOUTET**, Chargé de mission Logement social, Samusocial de Paris

Objectifs de l'atelier

L'atelier se propose d'interroger l'accès des ménages sans-abri au parc social et donc à un logement en proposant des modalités de travail entre le 115/SIAO et les acteurs du logement, particulièrement les bailleurs sociaux. Les échanges entre intervenant.es ont pour objectifs de déterminer les capacités du 115/SIAO à positionner les publics sur les contingents de logements sociaux et pour ce faire d'énumérer les leviers dont ils disposent ou restants à mettre en place (accès à SYPLO, bailleurs sociaux et collectivités dans la gouvernance, etc.). Enfin, l'atelier portera également sur les sujets autour de l'accès au parc social avec notamment le recours au DALO, les préjugés autour de la capacité des ménages à habiter ou non un logement, et enfin de l'accompagnement des ménages (AVDL).

Synthèse

L'outil SYPLO comme levier pour l'accès au logement ?

SYPLO ne fonctionne pas à partir du moment où il existe des fichiers partagés de la demande. De surcroît, de nombreux SIAO n'ont pas accès à SYPLO.

Les enjeux autour de l'évolution des représentations sur les ménages « prêt à habiter »

Au niveau des bailleurs mais aussi des travailleurs sociaux, l'enjeu est de passer d'une logique prédictive vers une évaluation des besoins et un outil d'accompagnement adapté afin de pas préjuger de la « capacité à habiter » des ménages, mais travailler avec eux les difficultés qui pourront être repérées.

Cotation de la demande

Un outil au service d'une démarche, à articuler avec la qualification de l'offre de logement pour une meilleure adéquation de l'offre et de la demande.

Le recours au DALO

- Un DALO sous-mobilisé par les personnes et professionnel.les.
- Des COMED avec pratiques restrictives avec un recours au DALO perçu comme le dernier recours.
- Des personnes hébergées chez des tiers insuffisamment prises en compte.

La mobilisation de l'AVDL

Un outil intéressant, mais des réalités locales très différentes en termes de pilotage (et de financement) sur les territoires. Il n'est toutefois pas adapté pour tous les publics. Nécessité de mettre en lien la personne avec le secteur avant la fin de la mesure pour favoriser son maintien dans le logement au-delà de l'accompagnement AVDL.